

# Maison villageoise de Ravoire

## Conditions d'utilisation de la salle de bricolages

### 1. Principe

L'AVIRa, en partenariat avec la Colonie, met à disposition des membres de l'association une salle de bricolages (Salle du Coeur) équipée d'outils et de matériel. Ceux-ci sont en libre-service. **Attention à ne pas laisser seuls des enfants dans cette pièce** (outils coupants). Cette salle fonctionne sous le **principe contributif**. Tout un **chacun peut utiliser** le matériel à disposition pour laisser exprimer sa créativité et tout un **chacun peut apporter du matériel** de bricolage à mettre à la disposition de la communauté.

### 2. Fonctionnement

**C'est très simple !** N'hésitez pas à apporter du matériel de bricolage et à le partager avec la communauté. Si vous utilisez du matériel de manière raisonnable, pas besoin de le remplacer. Toutefois, si votre utilisation est industrielle, remplacer celui-ci serait un geste intéressant envers tous.

### 3. Gestion des déchets

Les membres sont priés de vider les poubelles après utilisation et d'éliminer leurs déchets par leurs propres moyens en utilisant des sacs officiels (taxe au sac). Pour certains déchets recyclables, une zone de tri est à disposition non loin dans le village.

### 4. Nettoyages

Les locaux doivent être rendus propres après chaque utilisation et le matériel rangé selon les indications affichées dans chaque pièce. Le nécessaire de nettoyage est à disposition à la cuisine selon inventaire.